



PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement
et du logement Ile-de-France
Unité territoriale des Hauts-de-Seine
Service habitat et rénovation urbaine
Bureau de l'observatoire des politiques locales de l'habitat
Affaire suivie par Inès PLUSTACHE
ines.plustache@developpement-durable.gouv.fr
Tél : 01 40 97 29 90



Nanterre, le - 1 FEV. 2018

Monsieur le Maire,

Par courrier du 29 décembre dernier, je vous informais que votre commune comptait, au 1^{er} janvier 2017, 2 222 logements sociaux répondant à la définition de l'article L.302-5 du Code de la construction et de l'habitation (CCH).

Le nombre de résidences principales retenu pour le calcul du taux de logements sociaux de votre commune, issu des fichiers de la taxe d'habitation, est de 12 890. Sa décomposition est présentée dans une fiche jointe au présent courrier. Ce nombre figure de plus sur l'état 1386 bis TH-K relatif à la taxe d'habitation communale.

Le taux de logements sociaux de Saint-Cloud est donc de 17,24 % au 1^{er} janvier 2017.

Les services de la DRIHL des Hauts-de-Seine se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Préfet des Hauts-de-Seine

Pierre SOUBELET

Monsieur BERDOATI Eric
Maire de Saint-Cloud
Hôtel de ville
13 Place Charles de Gaulle
92 210 Saint-Cloud